

COMPTE-RENDU DES DELIBERATIONS PRISES EN SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DECEMBRE 2011

Le douze décembre deux mil onze à 20 heures 30 s'est réuni le Conseil Municipal des Avenières en Mairie, sous la présidence de son maire en exercice Monsieur Gilbert MERGOUD.

Mesdames et Messieurs les Conseillers :

Etaient présents : Chantal BELLIN, Denise CORTEY, Guillaume FAVIER, Valérie GEYNET, Colette GREPAT, Emmanuel GUTIERREZ, Philippe GUYON, Marie-Catherine LAMIRAL, Nathalie MARGAIN, Henri MIEGE, Chantal MOLY, Roger MORNEY, Jean-Charles PASTORINO, Marie-Thérèse PASTORINO, Fabienne RETY, Chantal REY, Joao SANTOS, Maryvonne SARAMITO, Alain SOCIE.

Etaient absents ayant donné pouvoir Marie-France COTTET à Chantal REY, Sébastien DREVET à Gilbert MERGOUD, Josiane GIPPET à Philippe GUYON, Raymond HERBEPIN à Fabienne RETY, Maurice NICOLAS à Alain SOCIE, Jacky RAVAZ à Emmanuel GUTIERREZ.

Etait absent et excusé : Yvon THENAULT.

Date de convocation : Lundi 5 décembre 2011

Les Conseillers présents, soit 20 représentant la majorité des membres en exercice qui sont au nombre de 27, ayant atteint le quorum, il a été procédé à l'ouverture de la séance et à la nomination de deux secrétaires élus parmi les Conseillers, à savoir Colette GREPAT et Philippe GUYON. Ces derniers acceptent.

Approbation du procès-verbal de séance du Conseil municipal du 3 novembre 2011

VOTE
POUR A L'UNANIMITE

- *Affichage des délibérations le 4 novembre 2011 pour être rendues exécutoires.*
- *Affichage le 4 novembre 2011 du compte-rendu des délibérations prises en séance.*
- *Transmission du procès-verbal de séance aux conseillers par courrier le 5 décembre 2011.*

Approbation de l'ordre du jour du Conseil municipal du 12 décembre 2011

VOTE
POUR A L'UNANIMITE

Le Maire propose

- *d'ajouter une délibération à l'ordre du jour portant sur le programme de vente de peupliers pour l'année 2012*
- *de retirer la délibération sur la taxe de dispersion des cendres.*

ORDRE DU JOUR

- Approbation du procès-verbal de séance du Conseil municipal du 3 novembre 2011
- Approbation de l'ordre du jour du Conseil municipal du 12 décembre 2011

I. ASPECT FINANCIER

- 2011-8-1 Décision modificative budgétaire n°4 – Budget général
 2011-8-2 Attribution de subventions aux associations
 2011-8-3 Avenant n°2 – Contrat de maîtrise d'œuvre – Reconstruction de la caserne de gendarmerie
 2011-8-4 Transfert de charges – Camping municipal
~~2011-8-5 Taxe de dispersion des cendres~~

II. AMENAGEMENT URBAIN ET ENVIRONNEMENT

- 2011-8-6 Office National des Forêts, programme de vente 2012

III. QUESTIONS DIVERSES

INFORMATIONS

- Décisions prises par le Maire en vertu de la délégation de pouvoir depuis le Conseil municipal du 29 septembre 2011 (**Annexe n°2**)
- Arbre de Noël du personnel communal le Vendredi 16 décembre 2012 à 19h00 en salle du conseil municipal
- Vœux à la population le Samedi 7 janvier 2012 à 19h00 dans la salle des fêtes de Ciers
- Vœux au personnel communal le Vendredi 20 janvier 2012 à 18h30 au restaurant scolaire de Ciers

DELIBERATIONS

I. ASPECT FINANCIER**2011-8-1 Décision modificative budgétaire n°4 – Budget général**

Divers ajustements de crédits sont nécessaires à la réalisation des dépenses – recettes pour l'année 2011 du budget général.

	Fonctionnement	Dépenses	Recettes
7391178-014-01	Reversement et restitution sur impôts et taxes	13 600 €	
7311-01	Contributions directes		13 600 €
	Total	13 600 €	13 600 €
	Investissement	Dépenses	Recettes
	Op n° 166 : Plantations (travaux sylvicoles ONF)		
2315-166-92	Installations diverses	-17 000 €	
	Op n° 290 : Office du tourisme		
2313-290-01	Constructions	-12 000 €	
	Op n° 302 : Plantations urbaines		
2315-302-92	Installations diverses	29 000 €	
	Total	0 €	0 €

Il convient de délibérer pour autoriser le Maire à effectuer ces opérations.

VOTE
POUR A L'UNANIMITE

2011-8-2 Attribution de subventions aux associations

L'Adjoint aux Finances propose d'adopter les subventions telles que présentées ci-dessous :

Associations	Montant voté 2010 (en €)	Réalisé 2010 (en €)	Proposition 2011 (en €)
Les dix doigts	200	200	200
Sou des écoles de Curtille	100	100	100
Tennis club	0	0	400
Amicale du Personnel (départ en retraite)			250
Centre social Jean Bedet :			
Chantier jeunes	1 030	1 030	860
Carnaval 2010	0	0	900

Il convient de délibérer pour approuver ces propositions et autoriser le Maire à verser ces subventions.

VOTE
POUR A L'UNANIMITE

2011-8-3 Avenant n°2 – Contrat de maîtrise d'œuvre – Reconstruction de la caserne de gendarmerie

Par délibérations en date du 15 juin 2010 et du 29 septembre 2011, le Conseil municipal a désigné comme maître d'œuvre de l'opération *Reconstruction de la caserne de gendarmerie* l'équipe conduite par le cabinet GUERZOU ARCHITECTES, pour la somme de 217 257.82 € HT [somme détaillée comme suit : *Cabinet GUERZOU (architecte mandataire)* - 128 086.02 € HT, *Cabinet GUERZOU (économiste)* – 31 884.85 € HT, *PLANTIER (BET Structure)* - 26 358.81 € HT, *ITF (BET Fluides)* - 30 928.14 € HT].

Or, GUERZOU ARCHITECTES a transféré en juin 2011 son activité à GERONIMO ARCHITECTE, société représentée par M. Olivier VALOGNES (avis de constitution paru le 24 juin 2011 dans le journal *Eco des pays de Savoie*).

Suite au changement de dénomination sociale du maître d'œuvre, le Maire propose de signer l'avenant n°2 au contrat de maîtrise d'œuvre (**Annexe n°1**) ayant pour objet d'approuver le transfert de la maîtrise d'œuvre de l'opération *Reconstruction de la caserne de gendarmerie* à la société GERONIMO ARCHITECTE.

Il convient de délibérer pour approuver cette proposition, autoriser le Maire à signer l'avenant et tous documents relatifs à la présente délibération.

VOTE		
POUR : 24	CONTRE : 0	ABST. : 2 - Jacky RAVAZ+pouvoir d'Emmanuel GUTIERREZ

2011-8-4 Transfert de charges – Camping municipal

Pour des raisons techniques, la Commune a pris en charge dans le budget général la rémunération du personnel. La valorisation de la mise à disposition s'élève à 26.931 ,17 €.

Le Maire propose de transférer la charge financière d'un montant de 26.931,17 € au budget annexe du camping. Des crédits sont ouverts au budget, compte 658 (autres charges diverses de gestion courante).

Il convient de délibérer pour autoriser le Maire à effectuer ces opérations.

VOTE
POUR A L'UNANIMITE

~~**2011-8-5 Taxe de dispersion des cendres**~~

La présente délibération est retirée de l'ordre du jour.

II. AMENAGEMENT URBAIN ET ENVIRONNEMENT

2011-8-6 Office National des Forêts, programme de vente 2012

Les peupliers plantés en forêt communale et bénéficiant du régime forestier sont mis en adjudication chaque année par l'Office National des Forêts (ONF).

Les parcelles proposées à la vente pour l'année 2012 et situées sur le canton des Iles du Haut Rhône dans la Réserve Naturelle Régionale sont les suivantes :

- parcelle n°3 d'une superficie de 3 ha,
- parcelle n°12 d'une superficie de 0.20 ha,
- parcelle n°13 d'une superficie de 0.80 ha.

Le Maire propose de demander à l'ONF de procéder au martelage des coupes ci-dessus désignées et de les mettre en vente selon la procédure la plus adaptée.

Il convient de délibérer pour approuver la proposition ci-dessus et autoriser le Maire à signer tous actes et documents relatifs à cette vente.

VOTE
POUR A L'UNANIMITE

III. QUESTIONS DIVERSES

INFORMATIONS

- Décisions prises par le Maire en vertu de la délégation de pouvoir depuis le Conseil municipal du 29 septembre 2011 (**Annexe n°2**)
- Arbre de Noël du personnel communal le Vendredi 16 décembre 2012 à 19h00 en salle du conseil municipal
- Vœux à la population le Samedi 7 janvier 2012 à 19h00 dans la salle des fêtes de Ciers
- Vœux au personnel communal le Vendredi 20 janvier 2012 à 18h30 au restaurant scolaire de Ciers
- Présentation du Relais Service Public mis en place à la Communauté de Communes du Pays des Couleurs
- Prochains conseils municipaux : 9 février 2012, 29 mars 2012 à 20h30
- Point sur les travaux de la route du Jalérieu

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour, la séance est levée à 21h40.

Fait aux Avenières, le 13 décembre 2011

Le Maire,

Gilbert MERGOND